

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES MEMBRES DU RÉSEAU FADOQ

Pour toutes questions concernant vos polices d'assurances **1 877 292 8881**

Section dédiée aux assurés

Pourquoi Intact a-t-elle acquis AXA Canada?

- La transaction est tout à fait logique sur le plan stratégique puisqu'il y a beaucoup de similitudes entre nos entreprises respectives en termes de valeurs, de compétences, de stratégies et de présence à l'échelle du pays.
- Pour nous, l'assurance ne s'intéresse pas aux choses, mais aux personnes. En nous rassemblant et en tirant profit de l'expertise combinée de deux chefs de file de l'industrie, nous pourrons remplir encore mieux notre promesse à l'égard du client.

Qui est Intact Assurance?

- À titre de chef de file en assurance de dommages au Canada, Intact Assurance offre des produits d'assurance automobile, habitation et entreprise à plus de 3 millions de clients au pays.
Cette présence d'un océan à l'autre signifie que nous pouvons travailler de près avec votre courtier d'assurance pour vous offrir le service exceptionnel, la sécurité et la constance auxquels vous vous attendez.
- Pour plus d'information sur Intact Assurance, visitez le www.intactassurance.com

Est-ce qu'Intact Assurance poursuivra son association avec le Réseau FADOQ?

- Oui. Intact Assurance entend poursuivre le partenariat développé par AXA avec le Réseau FADOQ. Il s'agit là d'une entente qui profite aux deux parties et qui répond aux besoins des clients.

Mes protections demeureront-elle les mêmes?

- Oui. La vente de AXA à Intact ne change en rien vos protections et les avantages qui vous sont accordés comme membre FADOQ.

Est-ce que je continuerai de bénéficier des mêmes avantages et des mêmes rabais ?

- Oui, absolument. Nous continuerons de vous offrir tous les avantages et rabais reliés à la carte de membre.

Est-ce que ça va affecter ma prime?

- La transaction n'affecte en rien votre prime d'assurance et vos protections et avantages demeurent les mêmes jusqu'à l'échéance de votre contrat.
- Au renouvellement, une analyse du dossier sera faite par Intact Assurance au même titre qu'elle aurait été faite chez AXA en prenant bien compte du fait que vous êtes membre du Réseau FADOQ.

Est-ce que ça change quelque chose à ma police d'assurance?

- Non. Vos protections et avantages demeurent les mêmes jusqu'à l'échéance de votre contrat.
- Au renouvellement, une analyse du dossier sera faite par Intact Assurance au même titre qu'elle aurait été faite chez AXA en prenant bien compte du fait que vous êtes membre du Réseau FADOQ.

Dois-je considérer un changement à mes prélèvements bancaires?

- Non. Les prélèvements bancaires continueront à se faire dans votre compte bancaire selon les mêmes modalités.
- Un seul changement à prévoir : le nom de l'entreprise qui fera les prélèvements dans votre compte. Une fois votre police émise au nom d'Intact Assurance, c'est ce dernier qui apparaîtra comme débiteur et non plus AXA.

Est-ce que je conserve mon assistance routière ou à domicile?

- Oui. Les membres FADOQ conservent les mêmes avantages et protections.

Est-ce que je ferai affaire avec le même courtier?

- Intact Assurance et AXA Canada travaillent toutes deux avec un Réseau de courtiers d'assurance indépendants. Par conséquent, l'acquisition de AXA Canada n'aura aucune incidence sur votre relation avec votre courtier.

Allez-vous reconnaître mon « ancienneté » comme client fidèle?

- Oui. L'ancienneté des clients assurés chez AXA sera reconnue par Intact Assurance.

Que se passe-t-il avec mon assurance accident-maladie?

- La vente d'AXA Canada à Intact Corporation financière crée une entité dont les forces se retrouvent en assurance de dommages (automobile, habitation et entreprises).
- Le secteur de l'assurance de personnes (vie, maladie, etc.) poursuivra ses activités jusqu'à ce que ces opérations soient cédées à un partenaire de qualité qui pourra continuer de bien protéger les clients, comme les membres de la FADOQ, qui détiennent polices d'assurance santé ou d'assurance vie.

Est-ce qu'Intact exige aussi que ma carte de membre soit en vigueur pour continuer de profiter des avantages?

- Oui, c'est une condition essentielle pour continuer de bénéficier de tous les avantages accordés.
- Pour procéder au renouvellement de votre carte de membre, communiquez avec le Réseau FADOQ au 1 800 828 3344